

17.01.2019 - 07:10 Uhr

Accès à l'emploi, aux études et détention administrative des requérant·e·s d'asile varient selon les cantons

Neuchâtel (ots) -

L'ouverture du marché de l'emploi, l'accès aux études, mais aussi la détention administrative des requérant·e·s d'asile varient considérablement d'un canton à l'autre. C'est ce que révèlent trois études du Pôle de recherche national sur la migration et la mobilité « nccr - on the move », coordonné par l'Université de Neuchâtel. Les résultats sont résumés dans trois brochures grand public.

« Le taux d'emploi des requérant·e·s d'asile avec un statut N est notablement plus élevé dans les cantons avec un marché du travail ouvert. Il varie entre un taux d'emploi nul dans les cantons de Glaris, du Jura, de Nidwald et d'Uri à 17,5 % dans le canton des Grisons », explique Alois Stutzer, chef de projet du « nccr - on the move » et professeur d'économie politique à l'Université de Bâle. L'étude réalisée par Alois Stutzer et Michaela Slotwinski montre que les requérant·e·s d'asile sont nettement plus nombreux·euses à travailler dans les cantons présentant moins d'obstacles réglementaires, c.-à-d. sans interdiction de travail prolongée, sans restriction des secteurs d'emploi, et où le processus d'octroi d'un permis de travail est court et simple et aucune déduction supplémentaire n'est effectuée pour un éventuel revenu. En outre, un accès plus ouvert au marché du travail peut contribuer à réduire la dépendance des requérant·e·s d'asile de l'aide sociale. « L'accès tardif au marché du travail est une opportunité manquée dans le cas des requérant·e·s d'asile qui bénéficieront très probablement du statut de réfugié·e·s », constate le chercheur.

Universités suisses difficiles d'accès aux étudiant·e·s réfugié·e·s

« La Suisse a besoin de main-d'oeuvre hautement qualifiée et il est judicieux de qualifier ceux qui en possèdent le potentiel, qui vivent déjà dans le pays et qui y resteront en grande partie », constate Katrin Sontag, postdoctorante « nccr - on the move » à l'Université de Bâle. L'enquête de Katrin Sontag et de Tim Harder explique pourquoi les hautes écoles suisses ne sont que difficilement accessibles aux étudiant·e·s réfugié·e·s. Les plus grands obstacles sont la reconnaissance de leurs diplômes, le financement des études et la rareté des cours de langues abordables. De nombreuses initiatives bénévoles ont été lancées dans plusieurs universités par des étudiant·e·s locaux pour coacher les réfugié·e·s qui désirent suivre des cours universitaires. Toutefois, seule l'Université de Genève reconnaît les prestations acquises lors d'une immatriculation ultérieure. Les auteurs proposent aux cantons universitaires de suivre l'exemple genevois pour un ancrage institutionnel des initiatives bénévoles. Ils recommandent en outre d'instaurer des cours de langue et préparatoires à l'échelle nationale et de simplifier les procédures d'admission et de reconnaissance des diplômes étrangers.

Détention en vue du renvoi très variable selon les cantons

Les cantons peuvent utiliser la détention administrative pour assurer l'exécution du renvoi d'une personne étrangère. Les analyses quantitatives conduites par Christin Achermann, professeure et cheffe de projet « nccr - on the move » à l'Université de Neuchâtel, et son équipe de recherche montrent qu'une moyenne de 5823 ordres de détention par an ont été enregistrés de 2011 à 2017. 81% de toutes les détentions se concluent par l'exécution du renvoi. Les personnes détenues sont majoritairement de jeunes hommes originaires d'Afrique ou des Balkans de l'Ouest. Deux tiers ont demandé l'asile en Suisse. Ces chiffres globaux cachent une grande diversité de pratiques parmi les cantons, qu'il s'agisse de la fréquence du recours à la détention, de la durée moyenne, du taux de retour, du type de détention utilisé ou du profil des personnes détenues. « Les importantes différences cantonales amènent à s'interroger sur les limites du fédéralisme », conclut la professeure. Elle soulève la question si la différence de traitement de la détention administrative par les cantons pouvait entraîner des inégalités de traitement.

Brochures pour les décideurs·euses et le grand public

Les trois études sont résumées dans les Policy Briefs « en bref » suivants, téléchargeables ici : <https://nccr-onthemove.ch/knowledge-transfer/policy-briefs-en-bref/>

Michaela Slotwinski et Alois Stutzer

L'accès ouvert au marché du travail augmente-t-il le taux d'emploi des requérant·e·s d'asile ?

Katrin Sontag et Tim Harder

Quels obstacles rendent les études aux personnes en fuite et en requête d'asile difficiles ?

Christin Achermann, Anne-Laure Bertrand, Jonathan Miaz et Laura Rezzonico La détention administrative de personnes étrangères en chiffres

Le « nccr - on the move » en bref

Le « nccr - on the move » est le Pôle de recherche national (PRN) consacré aux études sur la migration et la mobilité. Lancé en juin 2014, le PRN s'est donné pour objectif de mieux comprendre l'interaction entre migration et mobilité et les phénomènes qui y sont liés. Géré par l'Université de Neuchâtel, le réseau inclut 14 projets de recherche de dix universités suisses, soit les Universités de Bâle, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel et Zurich, ainsi que l'EPF de Zurich, le Graduate Institute de Genève, la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale et la Haute Ecole Spécialisée du nord-ouest de la Suisse. Le PRN « nccr - on the move » est dirigé par le professeur Gianni D'Amato, également directeur du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM), basé à l'Université de Neuchâtel.

Contact:

Renseignements complémentaires :

Alois Stutzer, chef de projet du « nccr - on the move » et professeur d'économie politique, Université de Bâle, alois.stutzer@unibas.ch, Tél. 061 207 33 61

Katrin Sontag, postdoctorante « nccr - on the move » et collaboratrice scientifique de l'Université de Bâle, katrin.sontag@unibas.ch, Tél. 061 207 56 08

Christin Achermann, cheffe de projet du « nccr - on the move » et professeure en migration, droit et société, Université de Neuchâtel, christin.achermann@unine.ch, Tél. 032 718 12 79 et 078 802 86 54

Katja Remane, responsable de la communication du « nccr - on the move », katja.remane@nccr-onthemove.ch, Tél. 032 718 39 39

« nccr - on the move », Université de Neuchâtel
Rue Abram - Louis - Breguet 2, 2000 Neuchâtel
<https://nccr-onthemove.ch/>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100061183/100824014> abgerufen werden.